

Comité Scientifique des IREM

Séance du 14 décembre 2007

Relevé de conclusions
(diffusé dans les IREM le 4 février 2008)

Ce relevé, effectué par Jean-Pierre Raoult, n'engage que son auteur ; il a été cependant été soumis aux personnes présentes à cette réunion. Quelques notes en bas de page donnent des indications extérieures ou postérieures à la réunion. Un procès-verbal de cette réunion, précisant des interventions de participants, sera diffusé dans les IREM après son adoption par le comité scientifique à la séance prochaine.

1. Procès-verbal de la séance du 14 septembre 2007

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité après quelques rectifications de forme¹.

2. Prochaines séances du Comité Scientifique

Vendredi 28 mars 2008 (journée)²

- Epreuve pratique de mathématiques en Baccalauréat S : point sur le fonctionnement expérimental en 2008, travaux des IREM, lien avec l'évolution de la place des mathématiques dans la filière scientifique en lycées.
- Place des IREM dans la formation continue des enseignants, en particulier liens avec les IA-IPR (Inspecteurs Pédagogiques Régionaux) dans cette mission³.
- Divers et actualité : **Toutes suggestions bienvenues..**

Vendredi 6 juin 2008 (en principe matinée)

- Relations entre l'enseignement des mathématiques et celui de disciplines non scientifiques (J.P. Raoult lancera un appel à contributions dans les IREM et les CII)⁴.
- Autres suggestions bienvenues.

¹Sa diffusion dans le réseau des IREM a été effectuée le 22 décembre 2007.

²J. Moisan, doyen de l'inspection générale de mathématiques, a accepté une invitation à participer à cette réunion.

³L'introduction de ce point à l'ordre du jour du 28 mars se situe en particulier dans la perspective du séminaire national des IREM 2008 (14 et 15 juin, Limoges) sur le thème *Les mathématiques dans l'enseignement universitaire et la formation des enseignants*.

⁴Des courriers ont été adressés à ce sujet dans les IREM et les CII le 22 janvier 2008 ; ce même jour été sollicité J. Moisan en vue de contacts éventuels avec l'inspection générale de français ; il a répondu en fournissant des pistes à cet égard.

3. Débats par voie de courrier électronique

Jean-Pierre Raoult a rappelé que l'un des rôles du comité scientifique est de favoriser, en continu, la diffusion auprès de l'ensemble de la communauté des IREM des informations qui parviennent à ses membres et qui leur paraissent pertinentes dans le champ propre du CS (ou, plus généralement, pour l'intérêt porté par ses membres au champ éducatif) ; il a précisé qu'il est donc attendu que ces diffusions puissent susciter des réactions diffusées auprès des mêmes correspondants. Il paraît normal que les membres du CS utilisent à cet effet la liste des membres du CS ou celles des directeurs d'IREM et des responsables de CII.

Il a cependant fait état de la réaction de quelques personnes s'étonnant que des échanges de courriels (favorisés par la commande "répondre à tous") aient eu parfois pour effet d'instaurer une sorte de "forum de fait", dont le contour n'est bien clair ni en ce qui concerne les personnes visées, ni en ce qui concerne son domaine.

La discussion a fait apparaître que la rénovation en cours du site des IREM (animée par le directeur de l'IREM de Lyon, Jérôme Germoni) pourrait créer des possibilités de clarification à cet égard (forum ? liste(s) de diffusion ?).

Jean-Pierre Raoult rendra compte lors d'une prochaine réunion du CS des possibilités dégagées à cet égard en liaison avec l'Adirem, dans le cadre du travail coordonné par Jérôme Germoni.

4. CII Lycées professionnels

Le CS a entendu un exposé de Didier Perrault et Jean-Luc Pernette sur le travail de la CII "Lycées professionnels", en phase de relance, avec des participations émanant de 8 IREM.

Les membres du CS ont été très intéressés par les actions et les préoccupations principales de cette CII :

- enquête sur la nature des difficultés des élèves,
- liaison entre collège et lycée professionnel (avec analyse de "travaux d'été" avant l'entrée en lycée professionnel),
- alerte sur l'impact, pour la formation fondamentale des élèves, de la réforme en cours du cursus : passage d'un cursus en 4 ans (2 ans de BEP puis seconde et terminale) à un cursus en 3 ans aligné sur celui des lycées généraux ou technologiques,
- expérimentation assistée par ordinateur.

Invité à cette réunion, Raoul Cantarel, I.G. honoraire, vice-président de l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique) a fait état de son expérience quant à l'originalité de l'enseignement "pour les métiers" et de ses inquiétudes devant une tendance à "l'uniformisation", alors que le besoin social serait celui du maintien d'une spécificité, couplée à une meilleure connaissance mutuelle (en particulier par des travaux d'équipe entre professeurs de collège et de lycées professionnels).

Rémy Jost qui, au sein du groupe des IG de mathématiques, a suivi des questions relatives aux programmes de ces lycées, a insisté sur le caractère stratégique de ce secteur de l'enseignement (30 % des élèves des lycées) et sur le besoin d'une réflexion accrue.

Le Comité scientifique a été très sensible au besoin d'une prise en compte renforcée par le réseau des IREM des problèmes spécifiques des lycées professionnels. Il est conscient d'une très large ignorance de ces problèmes chez les collègues non impliqués dans ce secteur (y inclus dans son propre sein!). Il invite les IREM à favoriser les contacts avec les enseignants de lycées professionnels et à mettre ceux-ci en liaison avec la CII concernée⁵. Il encourage les collègues effectuant des études sur ce secteur à les populariser au maximum : contributions sur le site internet de cette CII, réalisation de fiches pour Publimaths, articles dans "Repères IREM" (ou autres revues du réseau) ... ; il souhaite que le meilleur accueil soit fait à de telles contributions.

5. Les laboratoires de mathématiques en établissements scolaires

Le CS a entendu un exposé de Jean-Pierre Kahane sur l'histoire (remontant à Emile Borel) et les réalisations actuelles de "laboratoires de mathématiques" en établissements scolaires . Ceux-ci ont donné lieu à un colloque tenu à la "maison des géométries" de Maubeuge en mars 2006, sous le titre : *Mathématiques : des laboratoires pour le primaire et le secondaire ?*.

J.P. Kahane s'est en particulier étendu sur le fonctionnement du laboratoire du lycée Jules Guesde (anciennement "Mas de Tesse") de Montpellier, favorisé par l'existence dans cet établissement d'une "option sciences" en seconde.⁶

Le CS, à l'évidence convaincu par l'intérêt de telles structures, se préoccupe de leur popularisation, afin d'aider les collègues intéressés à les mettre en place, à la fois au plan administratif et au plan pédagogique. L'existence d'un site national de recensement et d'échanges d'expériences paraît nécessaire. Les IREM pourraient se mobiliser pour développer des arguments scientifiques, fondés sur leurs propres réalisations, en vue de la prise en compte de telles activités à la fois dans la formation des élèves et dans le service des professeurs.

⁵Contact peut être pris avec son responsable, Didier Perrault (perrault.didier@wanadoo.fr).

⁶Le responsable de ce laboratoire, Jean-Pierre Richeton, a présenté son expérience lors du colloque de Maubeuge en mars 2006 ; on doit à l'obligeance des responsables de ce colloque de pouvoir placer en annexe au présent relevé de conclusions le texte de cette contribution, à paraître dans les annales de ce colloque (non encore publiées).